

FONCTION PUBLIQUE
DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

Je vote
cgt

CONTRE L'INDIVIDUALISATION DES RÉMUNÉRATIONS, POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES



Du 1^{er} au 8 décembre, vous serez appelé·es à voter simultanément pour

CSA-MESR : tous les agent·es permanents ou non permanents de l'ESR

CSA INRAE : tous les agent·es permanents ou non permanents de l'INRAE

CSA spécial de votre centre : tous les agent·es permanents ou non permanents du centre concerné

CAPN : tous les agent·es permanents du corps concerné [CAP n°1 pour les CR et DR – CAP n°2 pour les IR, IE et AI – CAP n°3 pour les TR – CAP n°4 pour les AT]

CCP : tous les non titulaires, y compris les doctorant·es et les post-doctorant·es

La CGT défendra le service public national de recherche, la solidarité et la coopération alors que l'individualisation des droits et des rémunérations, le « chacun pour soi » détruisent nos collectifs. Que vous soyez titulaires ou précaires, vous avez besoin de garanties collectives, nous nous battons pour celles-ci !

Défendez votre salaire, votez pour la CGT aux élections professionnelles !

Le retour d'une inflation forte, proche de 6% par an, vous permet de constater au quotidien combien se creuse la différence entre la forte augmentation des prix et la très faible progression de votre salaire. La raison en est simple : plus de 90% de la rémunération des agents de l'INRAE dépend de la valeur du point d'indice et cette valeur a complètement décroché par rapport à l'inflation.



Pour compenser la perte de pouvoir d'achat constatée depuis début 2000, il faudrait aujourd'hui augmenter le point d'indice de plus de 22%, en tenant compte de la très insuffisante augmentation de 3.5%, concédée après les dernières élections présidentielles.

Ne pas compenser l'inflation c'est rigoureusement la même chose que de baisser les salaires alors posez-vous la question : suis-je prêt à accepter que mon salaire baisse régulièrement ?

Face à cette situation, **la CGT exige une augmentation immédiate du point d'indice de 10% et le rattrapage au plus vite de la perte de pouvoir d'achat accumulée.** C'est la seule solution pour une augmentation pérenne des salaires de toutes et tous !

Toutes les mesures actuellement déployées par notre hiérarchie portent sur le déploiement de primes largement individuelles, liées aux fonctions ou au prétendu "mérite". *N'oubliez jamais qu'une prime est temporaire*, aujourd'hui vous la touchez, demain c'est moins sûr, si vous n'exercez plus la fonction qui l'a justifiée, ou si vous n'êtes plus

considéré comme aussi méritant. *N'oubliez jamais que votre retraite sera presque entièrement basée sur votre traitement indiciaire, et pratiquement pas sur vos primes.* Toucher un euro de traitement indiciaire, assuré dans le temps et comptant pour la retraite ou toucher la même somme sous forme de primes, ce n'est pas la même chose !

Enfin ces primes individuelles sont un véritable venin injecté dans les collectifs de recherche. Alors que l'activité de recherche est une activité essentiellement collective, distinguer certains sans distinguer les autres, c'est semer la dissension dans les équipes, c'est menacer l'essence même du travail de recherche. **Si primes il y a, nous exigeons un montant égal pour tous aux composantes individuelles, le CIA du RIFSEEP pour les ITA et le C3 du RIPEC pour les chercheurs. L'action menée en 2021 dans les unités à l'initiative de la CGT-INRAE pour une répartition égalitaire des montants du CIA a contraint la direction à mettre en place un socle de 200€ pour tous. Il faut amplifier cette pression.**

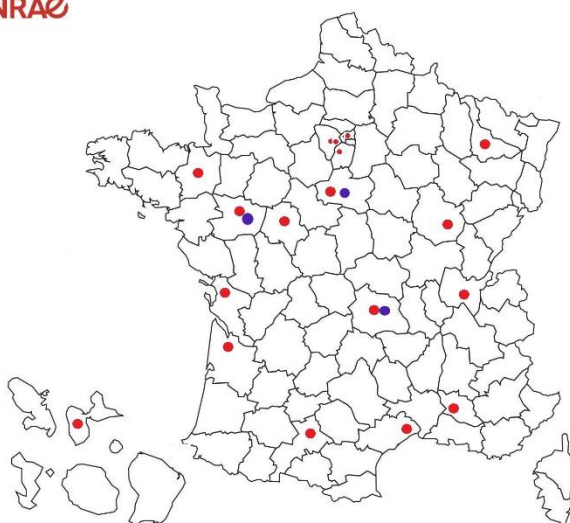
En votant pour la CGT du 1^{er} au 8 décembre vous pourrez réclamer ce qui vous est dû, un salaire pérenne, qui ne perd pas son pouvoir d'achat.

Retrouvez la **profession de foi déposée par la CGT-INRAE** expliquant les positions que ses représentants défendront durant le futur mandat au [Comité Social d'Administration de l'INRAE](#)

Retrouvez la **profession de foi déposée par la CGT-FERC**, dans laquelle se retrouvent des candidats CGT-INRAE, pour le [Comité Social d'Administration du Ministère MESR](#)

Vos candidats CGT-INRAE au Comité Social d'Administration de l'INRAE [●]

1. M. Michel Bertrand IRHC - Saclay
2. Mme Juliette Salvaing CRCN - Grenoble
3. Mme Lucina Abinne-Molza TREX - Guadeloupe
4. M. Christophe Gauthier TRSU - Tours
5. Mme Myriam Chanet IR1 – Clermont-Ferrand
6. M. Gilles Boutet IEHC - Rennes
7. M. Dominique Simonneau TRSU – Le Magneraud
8. Mme Vérane Sarnette TRNO - Avignon
9. Mme Djamila Onesime IR1 – Jouy-en-Josas
10. M. Philippe Knapen ATP2 - Rennes
11. Mme Virginie Galeote CRHC - Montpellier
12. M. Matthias Zytnicki CRCN - Toulouse
13. M. Philippe Delacote DR2 - Nancy
14. Mme Patricia Braconnier TREX - Bordeaux
15. M. Laurent Rousseau AI - Paris
16. Mme Frédérique Didelot IECN - Angers
17. Mme Gisèle Riqueau TRNO - Avignon
18. Mme Line Boulonne IEHC - Orléans
19. Mme Chafiga Yjjou TRNO – Versailles
20. M. Grégoire Aubert IR2 – Dijon



CSA ministériel MESR - vos candidats CGT-INRAE dans la liste

FERC-CGT [●] : Emmanuelle Magnoux – AI – Orléans ;

Myriam Chanet – IR – Clermont ; Jean-François Bouhiron – TR – Lusignan.





WEBINAIRES

VENEZ DISCUTER AVEC LA CGT-INRAE

- MARDI 22 NOVEMBRE ■ 13H00 - 14H00
- LUNDI 28 NOVEMBRE ■ 16H30 - 17H30
- MERCREDI 30 NOVEMBRE ■ 12H00 - 13H00

>> Lien de la connexion Zoom <https://inrae-fr.zoom.us/j/97659065965?pwd=NS9GRWpsQ3ppUTh4cFVFWGhMWWZlZWZ09>
Code: Cgt-inrae1



Elections Professionnelles 2022

Articles CGT-INRAE publiés dans cette rubrique

Votez CGT et allez plus loin : rejoignez-nous !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE

Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr

Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :
Corps : Grade :
E-mail :